

Guide Pratique de l'Intercommunalité

« Décrypter le fonctionnement des EPCI pour agir efficacement au sein de votre territoire »

L'intercommunalité est devenue le cœur battant de l'action publique locale. Comprendre ses rouages est indispensable pour tout élu souhaitant peser sur les décisions qui impactent sa commune. Cette formation vous propose une immersion complète dans le droit de l'intercommunalité pour maîtriser les enjeux de gouvernance, la complexité des transferts de compétences et les mécanismes de financement des EPCI.



Repères Clés

- **Durée** : 06 ou 08 heures (selon le format choisi)
- **Lieu** : En ligne
- **Effectif** : 5 à 12 participants.
- **Public** : Conseillers municipaux et communautaires.
- **Prérequis** : Aucun



Objectif Pédagogique

- Appréhender les grands principes fondamentaux de l'intercommunalité.
- Cerner les enjeux stratégiques de la gouvernance au sein des EPCI.
- Maîtriser les questions liées aux compétences et à leur exercice.
- Comprendre les modalités de financement et les flux financiers intercommunaux.



Programme de la formation

Module 1 — Fondements et Gouvernance

- Étude des notions fondamentales et des grands principes du droit de l'intercommunalité.
- Analyse approfondie de la gouvernance des EPCI : qui décide et comment ?

Module 2 — Compétences et Mutualisation

- Décryptage des procédures de transfert et de restitution de compétences.
- Aperçu des mécanismes de mutualisation entre les communes et l'intercommunalité.
- Atelier pratique : Méthodologie pour déterminer avec précision les compétences d'un EPCI.

Module 3 — Finances Intercommunales

- Présentation des finances des EPCI : ressources, dépenses et enjeux budgétaires.

Méthodes et Évaluations

- **Expertise juridique** : Présentation exhaustive des règles s'appuyant sur les sources législatives et la jurisprudence.
- **Approche pratique** : Utilisation d'illustrations et d'exemples tirés de l'expérience de terrain de la formatrice, avocate spécialisée en Droit public.
- **Interactivité** : Échanges constants entre la formatrice et les participants tout au long de la session.
- **Supports** : Transmission d'un support PowerPoint récapitulant les principes essentiels à retenir.
- **Évaluation** : Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation pour recueillir les avis et observations.

Financement de votre formation

Le coût de cette formation varie selon le mode de financement choisi. Merci de contacter Lydia RABEHI pour tout renseignement : Tél : 04 30 44 83 04 Mail : lydia.rabehi@aélo.info

- **Financement via le DIF élus** : Chaque élu dispose d'un Droit Individuel à la Formation (DIF), financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat).
- **Financement par la collectivité** : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.
- **Personnel financier** : Règlement direct possible.

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

Céline BONVALOT

-  06 20 78 39 50
-  celine.bonvalot@aélo.info